



## **PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF Séance du 6 mai 2024 (visioconférence)**

### Présents :

Président : Gilles Erb  
Bruno Bellet, Adrien Dodu (jusque 20 heures), Marie Francisco, Françoise Lapicque, Patrick Lustremant, Emmanuel Marzin

### Assistant :

Magali Andrier, Directrice générale  
Thomas Chevalier, Directeur général adjoint  
Odile Perrier, Cheffe de cabinet  
Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

### Excusés :

Fabrice Kosiak, Lenaïck Loyant, Carole Sève

Début à 19 heures

### **Point 1 – Stratégie d'accueil dans les clubs après les Jeux olympiques**

Gilles Erb rappelle la proposition validée en Conseil fédéral concernant l'affectation de l'excédent des comptes 2023 au développement de la pratique qui, pour l'année 2024, sera consacrée à l'accueil des nouveaux licenciés dans le cadre des JOP Paris 2024.

Ce projet permettra de répondre d'une part au probable afflux de nouveaux pratiquants après les Jeux et à la demande de la Ministre en charge des sports et des JOP faite aux Fédérations de lui communiquer un plan stratégique d'accueil pour le 3 juin 2024.

Le président rappelle que nous avions déjà identifié cet enjeu dès l'été 2023. C'est pourquoi Stéphane Lelong et Malory Lasnier ont déjà travaillé sur ce projet. Ce plan a deux objectifs : accueillir mieux et accueillir plus de pratiquants au sein des clubs. Tous les clubs sont concernés.

Les comités départementaux seraient sollicités notamment pour prioriser les dossiers. Les modalités d'aide financière seraient simples.

Gilles Erb présente les rubriques qui pourraient être retenues : animation et encadrement, équipement et matériel, formation, communication. Une discussion s'engage entre les membres du Bureau exécutif sur cette stratégie d'accueil.

La simplification de la prise de licence passe sans doute aussi par une modification des modalités relatives à la certification médicale et particulièrement pour la licence loisir.

## **Point 2 – Commission sportive**

### Heure de début des rencontres du championnat national par équipes

La commission sportive envisage d'avancer à 16 heures le début des rencontres de nationale.

#### Championnat Pro

Actuellement, pour chaque rencontre, les points-rencontre attribués correspondent aux points-parties. La commission sportive Pro envisage d'attribuer un point supplémentaire à l'équipe ayant gagné la rencontre. Cette proposition fait suite à la demande d'une majorité de clubs pour valoriser la victoire.

Dans le courant du mois de mai, une rencontre avec les clubs de Pro est prévue.

#### Championnat de France corporatif

La pérennité des championnats de France corporatif se pose (baisse des participants, difficulté de trouver un organisateur).

## **Point 3 – Informations générales**

La ligue Hauts-de-France a fait part de l'obtention de statistiques différentes pour le nombre de ses licenciés selon l'édition utilisée dans SPID. Thomas Chevalier donne des informations sur ce sujet.

Les statistiques licences au 30 avril 2024 sont très encourageantes.

Fin du Conseil fédéral : 21 heures 05

Françoise LAPICQUE  
Secrétaire général

Gilles ERB  
Président